



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Question au Gouvernement n° 2291

Texte de la question

FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly.

M. Stéphane Demilly. En préalable à ma question, je souhaite, au nom des habitants de l'est de la Somme, et plus largement des Hauts-de-France, remercier le Gouvernement pour son engagement financier en faveur du canal Seine-Nord Europe. *(Applaudissements sur divers bancs.)*

Madame la ministre de la santé, en 2018, 19 millions de personnes étaient sous traitement antirétroviral contre le sida ; plus de 5 millions de personnes étaient traitées contre la tuberculose ; enfin, plus de 9 millions de femmes enceintes étaient traitées préventivement contre le paludisme.

Ces résultats, ce sont ceux du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Depuis sa création en 2002, il a permis de sauver 32 millions de vies et son action a fait reculer de 40 % le nombre de décès annuels dus à ces trois pandémies. Mais, malheureusement, le travail ne fait que commencer.

La conférence de reconstitution de ce Fonds mondial vient de se réunir en présence du Président de la République. Elle devait permettre de mobiliser de nouveaux contributeurs et de nouveaux fonds pour lutter, durant les trois années à venir, contre ces fléaux sanitaires. Un objectif de 14 milliards de dollars était fixé pour pouvoir en finir avec ces pandémies d'ici à 2030. Ce montant est astronomique, mais les enjeux ne le sont pas moins ; toutes les deux minutes, un enfant meurt du paludisme.

À Lyon, les regards et les caméras étaient donc braqués sur nous. Aujourd'hui, nous pouvons dire que la France, qui a toujours joué un rôle de locomotive au sein de la communauté internationale dans la lutte contre ces pandémies, a été à la hauteur de ce rendez-vous historique.

Madame la ministre, si cette réunion semble donc avoir tenu ses engagements, sommes-nous assurés que ces intentions vont se traduire concrètement en actes financiers, et, le cas échéant, que ces 14 milliards de dollars seront bien destinés à la lutte contre ces trois pandémies ? Enfin, pouvez-vous rappeler à la représentation nationale le degré d'engagement de la France ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-Agir et LT.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Je me réjouis avec vous, monsieur le député, du succès de la conférence de restitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme : ce résultat n'était pas acquis d'avance, vous l'avez dit, puisque, lorsque la décision a été prise d'organiser ce forum international à Lyon, la France était bien seule. Le Président de la République avait pris

l'initiative de réunir cette conférence comme on lance un défi ; la mobilisation a été au rendez-vous grâce à son engagement particulier, ainsi qu'à celui de la ministre des solidarités et de la santé et de l'ensemble du réseau diplomatique.

Nous avons mis la barre haut – 14 milliards, vous l'avez rappelé. Elle a été atteinte, et même dépassée. Cette réussite se situe dans la continuité de l'action de la France contre les pandémies, puisque le Fonds a été créé par Kofi Annan, puis relancé par le président Chirac, à qui il a été rendu hommage au cours de ces manifestations.

Le Fonds a maintenant les moyens financiers d'agir. Pour sa part, la France va s'engager pour près de 1,3 milliard. Ce financement sera inscrit, comme ceux qui l'ont précédé, dans le budget du Quai d'Orsay ; croyez-moi, ce dossier sera suivi avec beaucoup de vigilance.

L'enjeu est considérable : d'ici à 2030, nous pouvons éradiquer ces trois pandémies. Ce sera largement un succès de la mobilisation française. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2291

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 octobre 2019](#)